



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

La consultation des dossiers administratifs

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Préparation et accompagnement

L'accès aux documents administratifs est bien autre chose qu'une simple collecte d'informations, et beaucoup de consultants vont essayer de comprendre entre les lignes ce qui s'est passé, de donner de la cohérence à leurs souvenirs et de retrouver les traces d'une histoire familiale parfois très morcelée.

La consultation va entraîner une suite d'allers-retours entre la réalité du vécu individuel et les témoignages écrits. Ces dossiers administratifs peuvent paraître particulièrement incompréhensibles pour les lecteurs, d'où la nécessité de penser un accompagnement adéquat et de veiller avant tout à la qualité de l'accueil.

Animé par Martine Duboc, psychologue clinicienne.

Thèmes

Le document administratif : son contenu, le rôle de la Commission d'accès (Cada). — Le droit à l'information : traitement des demandes, modalités d'accès, communication à des tiers. — Les exceptions à la libre communication des documents administratifs. — La consultation des documents administratifs par les usagers. — Les effets du droit d'accès aux documents administratifs sur la consultation des dossiers aujourd'hui.

Objectifs

Appliquer la loi en matière d'accès des administrés aux documents administratifs. — Mettre en œuvre l'accompagnement des usagers lors de la consultation de leurs dossiers.

Public et prérequis

Agents administratifs et travailleurs médicosociaux, psychologues.

Méthodes de travail

3 jours consécutifs. — Exposés théoriques et cliniques. — Groupes de travail à partir de présentations de cas apportés par les stagiaires.

Stage

SM21-11

Tarif

795 €

Lieu

Paris

Dates

7-8-9 juin 2021 (soit 21 h sur
3 jours)